Soutenir le Centre Damien de Molokaï

Centre Damien de Molokaï

Le projet

Le Centre Damien de Molokaï est situé à Agonsoudja (zone rurale proche de Cotonou, au Bénin). Il souhaite offrir aux enfants un cadre où, par le biais du loisir, ils pourront s'ouvrir au jeu et à la lecture, en complémentarité de l'éducation reçue par ailleurs.

Son action s'articule en trois axes :

1. Créer un centre d'éveil et de loisirs pour les enfants.

2. Créer un lieu d'échange et de formation pour les adultes.

3. Porter une attention toute particulière aux enfants démunis en leur proposant un lieu où se construire.

www.centre-damien.com

Votre fidélité compte

Parallèlement à la construction du Centre Damien, nous mettons en place, dès aujourd'hui, les conditions de sa pérennisation. Pour cela, nous agissons au quotidien pour élargir notre réseau de donateurs et monter des partenariats. En complément, nous avons besoin de votre fidélité. Soutenir financièrement le Centre Damien, année après année, c'est lui permettre d'ouvrir bientôt ses portes aux enfants. En 2016, nos objectifs sont de créer les aires de jeux pour les enfants, de lancer l'activité d'agroforesterie, future source de revenus, et d'envoyer deux volontaires de longue durée au Centre Damien.

Une paillote a été construite en 2013.

Une maison d'accueil a été inaugurée en 2014.

Un château d'eau a été construit en 2014.

Le mur de clôture pour les 3 hectares restants est en cours.

BULLETIN DE DON

pour soutenir la construction du Centre Damien de Molokaï (Bénin)

Oui, je soutiens la construction du Centre Damien

Je fais un don de :

☐ 80 € ☐ 100 € ☐ 140 €

☐ Autre : _____ €

☐ Par chèque libellé à l'ordre de Centre Damien de Molokaï

☐ Par virement IBAN : FR76 3000 3035 9000 0506 1139 252

☐ Je fais un virement mensuel automatique de _____ €

Vous pouvez déduire de vos impôts 66% de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Bulletin à compléter, découper et retourner à :
Association Centre Damien de Molokaï,
209 avenue Daumesnil 75012 Paris

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP - Ville : .....

E-mail : .....

Août 2015 : la première maison du Centre Damien, baptisée Tremelo, accueille cinq membres de l'association. Une nouvelle étape est franchie dans la mise en œuvre du projet. Estelle, membre déléguée au sein de l'association, chargée de la réflexion sur le projet pédagogique du Centre Damien, fait partie de l'aventure.

Comment s'est passée ton installation au Centre Damien ?

La première fois où nous avons posé nos valises fait partie de mes plus beaux souvenirs. Je me suis dit : « Ca y est, on y est ! » Nous sommes arrivés, il n'y avait rien, hormis une maison très accueillante, une belle paillote et un jardin magnifique. Etre les premières à mettre de la vie dans cette maison a été symboliquement très fort.

Quel était votre quotidien ?

Le matin, nous allions « aux champs » ! Il y avait de quoi faire : arrosage des plantes, entretien et ramassage des piments, préparation des billons pour les cultures, etc. J'étais contente de mettre les mains dans la terre et de participer à la construction de ce havre de paix. L'après-midi, nous nous rendions soit sur la paroisse pour des activités avec les enfants, soit à l'extérieur pour rencontrer des personnes investies dans le domaine de l'éducation. Cela nous a permis de beaucoup apprendre sur l'environnement du Centre Damien et de nourrir notre réflexion sur la place du jeu au Bénin.

Comment s'est passée la rencontre avec les enfants de la paroisse ?

Lorsque nous sommes arrivés, instinctivement, les « Blancs » se sont retrouvés d'un côté ; les enfants, les « Noirs », de l'autre. Les grands poussaient les petits, qui se mettaient à pleurer parce qu'ils avaient peur de nous. Je ne m'y attendais pas. La première messe qui a suivi cette rencontre a marqué le début d'une vraie relation. La communauté avait préparé une fête pour nous. Nous avons dansé, les parents aussi. Là je me suis dit : « C'est bon, on y va, au boulot ! Je comprends pourquoi je suis là et je ne regrette absolument pas. »

Comment ont été perçues les activités ?

Le loisir, ce n'est vraiment pas la priorité. L'amusement est perçu comme une perte de temps. Ce qui a été intéressant, c'était de voir les mamans nous observer de loin, ou des jeunes venir au fur et à mesure nous aider à encadrer les enfants. Cela nous a permis de sonder ceux qui pourraient être intéressés par de l'animation. Et déjà, de commencer à mettre en place un travail interculturel. De retour en France, il va falloir reprendre notre travail sur la pédagogie pour l'adapter à la réalité mais je crois que nous partons avec des outils pour amener des belles choses aux enfants.

L'association Centre Damien a pour objectifs de :

=> S'inscrire dans une action liée au développement au Bénin.

=> Définir, mettre en œuvre, financer et gérer le Centre Damien de Molokaï

=> Créer et animer un réseau d'échanges autour de l'association.

=> Sensibiliser à la rencontre interculturelle en créant des liens et des échanges entre Français et Béninois.

En 2015, le Centre Damien a été soutenu par Energie sans Frontières, la Paroisse de Bréval (78), l'école Sainte Agnès (Asnières), l'école Saint Joseph (Puteaux), Réseau Picpus et l'Enfance Missionnaire (Luxembourg).

Un geste solidaire, une réduction d'impôt !

Votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Ainsi pour 100 € de don, vous débourserez en réalité 34 € ; pour 500 €, vous débourserez 170 €.

Avec...	je finance...	sur...
100 €	la construction d'1 mètre de clôture	les 600 m à construire
140 €	1 tonne de ciment, soit la fabrication de 1000 briques	les 100 tonnes estimées pour la maison des volontaires
1000 €	le défrichage et l'essouchage de 2 hectares de terrain	les 3 hectares à défricher

Association Centre Damien de Molokaï
209 avenue Daumesnil 75012 Paris - Tél : 06 25 39 23 23
www.centre-damien.com - contact@centre-damien.com

Selon la loi 2003-709 du 01/08/2013, modifiant l'article 200-1 du Code Général des Impôts, vous pouvez déduire de vos impôts 66% de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus impossables. Les informations recueillies sur ce document sont destinées à l'Association Centre Damien de Molokaï. Elles sont nécessaires pour la gestion des dons collectés. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression vous concernant (loi «Informatique et Libertés» du 6/01/1978). Toute demande pourra être faite à l'Association dont l'adresse figure ci-dessus.